

TANIN



Softan® Power

Softan® Power améliore la stabilité de la couleur, participe à la gestion du potentiel redox et apporte une structure douce.



CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

- ◆ **Formulation** : Préparation à base de tanins proanthocyanidiques et ellagiques liés à des polysaccharides d'origine végétale.
- ◆ **Intérêt œnologique** : Softan® Power possède les effets des tanins proanthocyanidiques **sans apporter d'astringence**. Il participe à la stabilité de la matière colorante dans le cadre d'une utilisation précoce (écoulage), améliore la **structure des vins rouges** de tous types (fruités ou élevés sous bois), **protège les vins de l'oxydation prématurée** et améliore la **netteté** et le **fruité** des vins.
Softan® Power permet de diminuer de façon significative l'astringence des vins (à l'inverse d'un tanin classique).



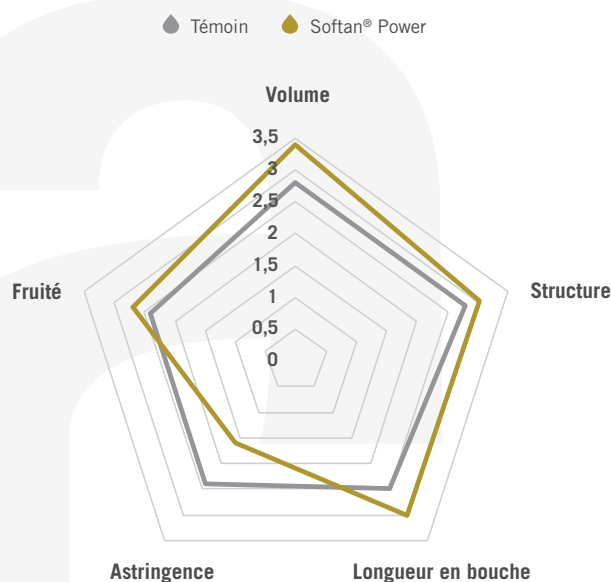
MODE D'EMPLOI

- ◆ Instantanément soluble, Softan® Power est prêt à l'emploi. Dissoudre dans 10 fois son poids de vin, puis incorporer à la cuve au cours d'un remontage ou d'un transfert afin d'obtenir une parfaite homogénéisation.
Application avant la FML : pour aider à la stabilisation de la couleur, ou préparer les vins à l'élevage (passage en fûts ou Stick CEnobois®).
- ◆ *Application en début d'élevage* : pour prévenir de l'oxydation et maintenir le fruit frais et la netteté; pour limiter l'astringence dans le cas de vins faiblement structurés. Ajouter avant la dernière étape de filtration.
- ◆ **Dose d'emploi** : Vins rouges : 10 à 40 g/hL.
La dose d'emploi des tanins dépend de chaque type de vin et des impératifs œnologiques à atteindre. Demandez conseil à votre œnologue afin de veiller à respecter le codex œnologique (OIV).
Lamothe-Abiet met à disposition des échantillons monodoses par bouteille afin de simplifier la détermination des doses de traitement.
Dose maximum légale (Réglementation UE) : 60 g/hL.



RÉSULTATS D'ESSAI

1. NOTES DE DÉGUSTATIONS, MERLOT





SPÉCIFICATIONS

PHYSIQUES

- **Aspect et couleur** : Granulé brun

COMPOSITION

- **Tanins / polysaccharides** : 50 % / 50 %
- **Humidité** : < 10 %
- **Cendres** : < 4,5 %
- **Concentration en gomme arabique** : 0,5 g/g

LIMITES

- **Plomb** : < 5 mg/kg
- **Mercur**e : < 1 mg/kg
- **Arsenic** : < 3 mg/kg
- **Fer** : < 50 mg/kg
- **Matières insolubles (eau)**: < 2 %



CONDITIONNEMENT & CONSERVATION

- ◆ Sachets de 1 kg (cartons de 10 kg).
- ◆ Conserver dans son emballage d'origine hermétiquement clos, dans un lieu frais, propre, sec et sans odeur. Respecter la DLUO inscrite sur l'emballage. Utiliser rapidement après ouverture.